



=====

Fiche de Données de Sécurité

=====

Numéro de document: 26-6715-2                      Fiche établie le                      : 14/12/2009  
Version                                                      : 1.00                                              Annule et remplace                      : ---  
Statut du document: Final                              Format                                              : 11

-----

1 IDENTIFICATION DU PRODUIT

-----

Nom du produit :  
MEGUIAR'S CIRE NXT TECH WAX 2.0 G127

Utilisation du produit :  
Utilisation dans l'industrie automobile. Lustrant et cire combinés.

Code d'identification :  
14-1000-0517-3, 14-1000-0518-1, 14-1000-0527-2, 14-1000-0528-0,  
14-1000-0529-8, 14-1000-0530-6, 14-1000-0531-4, 14-1000-0532-2,  
14-1000-0533-0, 14-1000-0534-8, 14-1000-0535-5, 14-1000-0536-3,  
14-1000-0537-1

Identification de la société :

**Meguiar's Holland**  
Laan der Verenigde Naties 40  
3314 DA Dordrecht  
Holland  
Tel: +31 78 621 0268  
Fax: +31 78 616 6406  
[www.meguiarseurope.com](http://www.meguiarseurope.com)

**Meguiar's UK Ltd.**  
3 Lamport Court  
Heartlands  
Daventry NN11 8UF  
Tel: 44-870-241-6696  
Fax: 44-1327-300-116  
[www.meguiarseurope.com](http://www.meguiarseurope.com)

**Meguiar's France**  
3 rue de Verdun-Bât. D  
78590 Noisy Le Roi  
France  
Tel: 33 1 30 80 02 16  
Fax: 33 1 53 01 67 60  
[www.meguiars.fr](http://www.meguiars.fr)

**Meguiar's USA**  
17991 Mitchell South  
Irvine, CA 92614  
Tel: +1-949-752-8000  
Fax: +1-949-752-5784

**Meguiar's Deutschland GmbH**  
Bonner Str. 242  
50968 Köln  
Germany  
Tel: +49 221 37 999 79  
Fax: +49 221 37 999 82  
[www.meguiars.de](http://www.meguiars.de)

---



---

 2 IDENTIFICATION DES DANGERS
 

---

## Principaux dangers :

R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou  
gerçures de la peau.

R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et  
vertiges .

R52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des  
effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

---

 3 INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS
 

---

Nom chimique	Numéro CAS	Pourcentage
--------------	------------	-------------

---

Naphta lourd (pétrole), hydrotraité

64742-48-9 10 - 30

EINECS n°: 265-150-3

Symboles et phrases de risques: [R:66-67, ]

[R:65] [N; R:51/53, Classification Fournisseur]

Distillats légers (pétrole), 64742-47-8 5 - 10

hydrotraités

EINECS n°: 265-149-8

Symboles et phrases de risques: [R: 66-67,

[Xn; R:65] [N; R: 51/53 - EU Rapport Concawe]

Naphta lourd (pétrole), 64742-82-1 0.1 - 1

hydrodésulfuré

EINECS n°: 265-185-4

Symboles et phrases de risques: [Xn,N; R:10-51/53-65-66-67]

Solvant Stoddard 8052-41-3 0.1 - 1

EINECS n°: 232-489-3

Symboles et phrases de risques: [R:65],

[R:66-67,

---

Distillats moyens (pétrole), hydrotraités	64742-46-7	0.1 - 1
EINECS n°: 265-148-2		
Symboles et phrases de risques: [N; R:51/53-65-66 (auto-classification fournisseur)]		
2,4-Dihydroxybenzophénone	131-56-6	0.1 - 1
EINECS n°: 205-029-4		
Symboles et phrases de risques: [N; R:51/53, Classification ]		

---

#### 4 PREMIERS SECOURS

---

##### En cas d'inhalation :

Si des symptômes apparaissent, retirer de la zone polluée et mettre à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

##### En cas de contact avec la peau :

Laver la peau affectée avec de l'eau et du savon. Si des symptômes se développent, consulter un spécialiste.

##### En cas de contact avec les yeux :

Rincer les yeux à grande eau. Si les symptômes persistent, consulter un médecin .

##### En cas d'ingestion :

Ne pas faire vomir, sauf si recommandé par un personnel médical. Faire boire deux verres d'eau. Ne jamais faire absorber quelque chose à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

---

---

## 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

---

---

### Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser des agents d'extinction de classe B (agent extincteur chimique sec, dioxyde de carbone).

### Dangers spécifiques :

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser. Les vapeurs peuvent se propager sur de longues distances au niveau du sol ou du plancher jusqu'à une source d'ignition et causer un retour de flamme.

### Mesures particulières d'intervention :

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

---

---

## 6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

---

---

### Précautions individuelles :

Evacuer de la zone dangereuse le personnel non protégé. Ventiler la zone. En cas de déversement important, ou dans un espace confiné, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, en conformité avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Attention! un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer l'inflammation ou l'explosion des gaz ou vapeurs dans l'aire de déversement, sil'on se trouve dans les limites d'explosivité dans l'air.

### Mesures après fuite ou déversement :

Mettre dans un récipient fermé. Eliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

### Méthodes de nettoyage :

Observer les mesures de précaution indiquées dans les autres sections. Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. Récupérer le matériau répandu. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant.

---

---

## 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

---

---

### Conseils d'utilisation :

Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver soigneusement les zones exposées avec de l'eau et du savon. Eviter l'inhalation des vapeurs, brouillards et pulvérisations. Eviter le contact des yeux avec les vapeurs, brouillards et pulvérisations. Eviter le contact avec les agents oxydants.

### Conditions de stockage recommandées :

### Matières incompatibles :

Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart de la lumière solaire. Stocker à l'écart des agents oxydants.

---

---

## 8 CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

---

---

### Valeurs limites de moyenne d'exposition :

Aluminium (sels solubles): VME = 2 mg/m<sup>3</sup>, Circulaire du 05/03/1985.

### Protection respiratoire :

Eviter l'inhalation des vapeurs, brouillards et pulvérisations. Sélectionner l'un des équipements respiratoires approuvés suivants, en tenant compte de la concentration des contaminants dans l'atmosphère et en conformité avec la réglementation en vigueur: Demi-masque ou masque entier respiratoire à air purifié avec cartouches contre les vapeurs organiques et préfiltres contre les particules.

### Protection des mains :

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés.

### Protection des yeux :

Eviter le contact des yeux avec les vapeurs, brouillards et pulvérisations. Pour éviter le contact avec les yeux, l'équipement suivant doit être porté, seul ou combiné, suivant le cas: Porter des lunettes de sécurité avec protection latérale.

### Protection de la peau et du corps :

Eviter le contact avec la peau.

Ingestion :

Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver soigneusement les zones exposées avec de l'eau et du savon. Conserver en dehors de la portée des enfants.

Ventilation recommandée :

Utiliser une ventilation collective et/ou une ventilation extractive locale pour limiter les expositions et/ou contrôler les émissions de vapeurs, brouillards ou aérosol. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un équipement de protection respiratoire.

9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique, couleur, odeur	:	Liquide crémeux, ivoire, odeur agréable.
pH	:	7 - 8
Point/intervalle d'ébullition (°C)	:	100.0 °C
Point/intervalle de fusion	:	non applicable
Point d'éclair - Coupe fermée (°C)	:	93.33 °C Coupe fermée (selon ASTM D93-90)
Température d'auto-inflammation	:	non déterminé
Limites d'explosivité dans l'air	:	
- Inférieure (% en volume)	:	non déterminé
- Supérieure (% en volume)	:	non déterminé
Pression de vapeur (hPa)	:	non déterminé
Hydrosolubilité	:	faible
Coefficient de partage n-octanol/eau	:	non déterminé
Densité relative (Eau=1)	:	0.9 - 1
Densité de vapeur (Air=1)	:	> 1
Composés organiques volatils (g/l)	:	<= 15 %

---

Vitesse d'évaporation : non déterminé  
Viscosité (mPa.s) : 20000 - 30000 cP  
Teneur en matières volatiles (%) : non déterminé

---

#### 10 STABILITE ET REACTIVITE

---

Stabilité :

Pas de polymérisation dangereuse. Stable.

Conditions à éviter :

La chaleur.

Matières à éviter :

Oxydants forts. Acides forts.

Produits de décomposition dangereux :

Formaldehyde, pendant la combustion. Monoxyde de carbone pendant la combustion. Dioxyde de carbone pendant la combustion. Vapeurs irritantes pendant la combustion.

---

#### 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

---

Effets en cas d'inhalation :

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge. Peut être absorbé par inhalation en quantité nocive.

Effets en cas de contact avec la peau :

Légère irritation de la peau: les symptômes peuvent inclure rougeurs, boursouffures et démangeaisons.

Effets en cas de contact avec les yeux :

Légère irritation des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs et larmes.

Effets en cas d'ingestion :

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut être absorbé par ingestion en quantité nocive.

Données complémentaires :

Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent

-----  
inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement.  
-----

-----  
12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES  
-----

Ecotoxicité :  
Non déterminée

Données et informations complémentaires :  
Pas de données disponibles. Etant donné la diversité des réglementations, vérifier celles qui sont applicables ou consulter les autorités compétentes avant élimination.

-----  
13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION  
-----

Produit en l'état :  
Eliminer les déchets dans une installation autorisée à collecter et traiter les déchets chimiques. Le produit peut être incinéré.

Déchets résultant de l'utilisation :  
Collecte et incinération par des sociétés spécialisées.

Emballages souillés :  
Collecte et incinération par des sociétés spécialisées.

Nomenclature des déchets : 08 01 11

-----  
14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT  
-----

Numéro ONU :

Groupe d'emballage :

VOIES TERRESTRES (ADR/RID)

- Classe : Non réglementé

MARITIME (IMDG)

- Classe : Non réglementé

- Polluant marin : Non

---

AERIEN (ICAO/IATA)

- Classe : Non réglementé

---

15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

---

Etiquetage réglementaire :

Symbole(s)

Aucun

Contient :

Phrases de risque :

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Conseils de prudence :

Ne pas respirer les vapeurs. Eviter le contact avec la peau. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir : consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité. Conserver hors de la portée des enfants.

Tableau des maladies professionnelles:

84 : Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel.

Remarques :

Etiquetage grand public et professionnel.

Le Nota P s'applique aux numéros CAS 64742-48-9, 64742-82-1 et 8052-41-3.

Le Nota N s'applique au numéro CAS 64742-46-7.

R65 ne s'applique pas compte tenu de la viscosité du produit.

-----  
-----  
16 AUTRES INFORMATIONS  
-----

Phrases de risque mentionnées en section 3 :

R10 : Inflammable.

R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Raison de la réédition :

Création de la fiche.

=====  
Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

